MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 12 novembre 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 12 NOV. 2026

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00163** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 47bis Rue Vincent Bureau
94460 Valenton

En vue de la réalisation : Rénovation d'un immeuble : réfection à l'identique de toitures et façades avec adaptations mineures, suppression de conduits de cheminée, création de velux, supression d'un auvent en RDC, création d'une lucarne rampante en toiture arrière, reconstitution d'une façade arrière en très mauvais état avec simplification du décor. Démolition d'un garage en mauvais état, réfection d'annexes existantes.

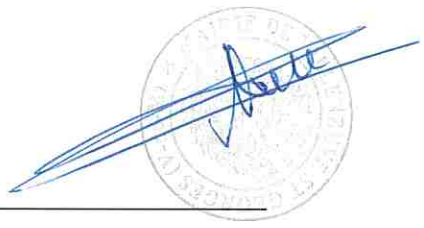
Sur un terrain sis 8-10 Impasse Saint-georges
Cadastré AS21

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 12 NOV. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00163** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,